Renouvellement de l'inscription

Année scolaire 2023-2024

À remettre au SEA avant le 17.05.2023

Chers parents,

Afin de simplifier la procédure d'inscription pour les enfants déjà inscrits, les dossiers en cours peuvent être reportés pour la prochaine rentrée, à savoir à partir du 16 août 2023. Nous vous demandons de bien vouloir confirmer le renouvellement de l'inscription pour l'année scolaire 2023-2024 en nous retournant le formulaire *Renouvellement* annexé dûment signé et daté.

Aussi, nous vous prions de bien vouloir nous informer de tout changement nécessaire à la tenue à jour de votre dossier en vérifiant la validité des documents stipulés sur la fiche ci-jointe.

Christine JUDE - Responsable du SEA Leudelange

Tél / GSM : 37 92 92 352 / 621 559 897

Mail : christine.jude@croix-rouge.lu

Marylène AMEIXA

Responsable du groupe précoce & Cycle1

Tél / GSM : 37 92 92 350 / 621 823 119

Mail : ameixa.marylene@croix-rouge.lu

Amandine REULAND (Remplacée par Zakaria Fawzi)

Responsable du groupe Cycle 2 - 4.

Tél / GSM : 37 92 92 353 / 621 329 670

Mail : zakaria.fawzi@croix-rouge.lu

à remettre obligatoirement au SEA

Renouvellement de l'inscription

Année scolaire 2023-2024

À remettre au SEA avant le 17.05.2023

Nous soussignons,

Madame et/ou Monsieur : _____

Domiciliés à l'adresse suivante:

N° _____, rue _____

L- _____ Lieu _____

Données de contact:

Nom de la mère : _____

Tél. : _____

Mail :_____

Nom du père : _____

Tél. : _____

Mail : _____

Donnons notre accord pour la continuation de l'inscription de notre enfant :

Nom: _____

Prénom: _____

Cycle fréquenté en 2022-2023: _____

à remettre obligatoirement au SEA

En cas de modification d'un des documents énumérés ci-dessous, nous vous prions à nous faire parvenir ces documents pour que nous puissions mettre à jour votre dossier !

Documents obligatoires à remettre		
Certificats de travail actuel de l'année 2023 des personnes investies du droit d'éducation attestant qu'elles occupent un emploi salarié et indiquant les heures de travail hebdomadaires ou attestation d'une inscription à l'ADEM	à remettre obligatoirement	
Annexe 1 : **Fiche de présence pendant la période scolaire 2023/2024**	à remettre obligatoirement	
Annexe 4 : **Fiche de déplacement (**à domicile ; vers un club …) Si OUI, à remettre avant que ceci commence	☐ Oui	☐ Non
Annexe 10 : **Autorisation pour la prise et/ou la publication d'images**	à remettre obligatoirement	

Documents à contrôler	**Modification**
Copie de la carte d'identité des personnes investies du droit d'éducation.	☐ Oui ☐ Non
Annexe 3 : **Autorisation parentale pour tierces personnes** (Avec des copies de carte d'identité actuelles)	☐ Oui ☐ Non
Ordre de domiciliation dûment rempli et signé (si vos coordonnées bancaires ont changé)	☐ Oui ☐ Non
Copie de la **carte de vaccination** (s'il y a eu des changements)	☐ Oui ☐ Non
Si présent : Une **copie du jugement/référé de droit d'éducation**.	☐ Oui ☐ Non
Annexe 11 : Avez-vous accès pour **l'application DIMMI** ? Si NON, veuillez compléter l'annexe 11a si vous souhaitez avoir accès.	☐ Oui ☐ Non

à remettre obligatoirement au SEA

Veuillez cocher les cases suivantes svp. :

☐ **Je certifie/Nous certifions avoir pris connaissance du règlement d'ordre interne 2023-2024, ainsi que de ses modifications et confirmons la validité des documents.**

Pour les enfants qui ont des **allergies ou intolérances**, les documents ci-dessous doivent être obligatoirement mis à jour :

- Un certificat médical attestant les allergies et/ou les intolérances.
- Pour les enfants à besoins de santé spécifiques le **Projet d'accueil individualisé** et le **Plan d'Action d'Urgence**.

Les informations erronées pourront donner lieu à une exclusion de l'enfant. Les représentants légaux s'engagent à communiquer chaque changement dans les meilleurs délais, ce qui permettra de mettre à jour le dossier de l'enfant.

☐ **Je reconnais/Nous reconnaissons avoir reçu et lu** :

1. *Le règlement d'ordre interne du Service d'éducation et d'accueil*
2. *La notice d'information spécifique au traitement de données personnelles sous forme d'images (photographies ou vidéos) captées par la Croix-Rouge luxembourgeoise (annexe 9).*
3. *La notice générale de protection des données personnelles - Crèches et Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise disponible sur notre site web (https://www.croix-rouge.lu/fr/protection-des-donnees/) et affichée dans la Maison Relais/Crèche.*

☐ **Je consens/Nous consentons expressément et explicitement à ce que les données de santé de l'enfant renseignées ci-dessus soient traitées par le SEA - Service d'Education et d'Accueil Leudelange**

Lieu et Date: _____ , le _____/_____/ 20 ____

Signature d'un/des représentant/s légal/aux:_____

à remettre obligatoirement au SEA

Annexe 1 : Fiche de présence pendant la période scolaire 2023/2024

Nom de l'enfant : _____

Classe de M./ Mme _____ Cycle : _____

Je désire inscrire mon enfant pour les jours et plages horaires suivants pendant toute l'année scolaire 2023/2024 à partir du _____.

Horaire	Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi		
07.00 - 08.00															
11.30-12.00 Uniquement C1.	SEA	AB	A	SEA	AB	A	SEA	AB	A	SEA	AB	A	SEA	AB	A
08.00 - 12.00	SEA fermé (sauf en vacances scolaires)														
12.00 - 13.45															
13.45 - 15.45	SEA est fermé (sauf en vacances scolaires)						SEA est fermé (sauf en vacances scolaires)						SEA est fermé (sauf en vacances scolaires)		
15.45-16.00															
16.00-16.30															
16.30-17.00															
17.00-17.30															
17.30-18.00															
18.00-18.30															
18.30-19.00															

(Prière de cocher (x) les cases des périodes de présence)

AB=Accueil Bus
L'enfant prendra le bus à 12h00.

A = Accueil
L'enfant sera récupéré à 12h00.

Remarque :

Date et signature d'un représentant légal: _____

à remettre facultativement au SEA

Annexe 4 : Autorisation parentale « Déplacements à domicile »

Les enfants ont le droit de se déplacer seul, avec l'autorisation explicite et écrite des tuteurs légaux. Ces derniers déclarent leur enfant apte à se déplacer seul et assument l'entière responsabilité des déplacements.

La présente autorisation indiquant la période exacte des déplacements doit être remise par les tuteurs légaux au Service d'éducation et d'accueil au cas où les enfants ont le droit de quitter le Service d'éducation et d'accueil ou se rendre seul vers leur domicile.

À remplir obligatoirement et à remettre au bureau du SEA en cas de besoin

Je soussigné(e) _____

(Nom et prénom de la mère, du père ou du tuteur légal)

déclare mon enfant:

Nom de l'enfant	Cycle

et je l'autorise à se rendre :

☐ Seul de son domicile au SEA.

☐ Seul du SEA à son domicile.

le : ☐ Lundi à _____h ☐ Mardi à _____h ☐ Mercredi à _____h

☐ Jeudi à _____h ☐ Vendredi à _____h

et je déclare assumer toute responsabilité lors de ces trajets.

☐ durant toute l'année scolaire 2023/2024

☐ pendant la période du _____ au _____.

☐ seulement en informant le SEA par écrit (SMS / Mail)

Date et signature :_____

à remettre facultativement au SEA

Annexe 4a : Autorisation parentale CYCLE 1 « Déplacements vers un Club »

La présente autorisation indiquant la période exacte des déplacements doit être remise par les tuteurs légaux au SEA au cas où les enfants ont le droit de se déplacer accompagnés du SEA vers leur activité sportive ou musicale.

Remplir une fiche par trajet et à remettre obligatoirement au bureau du SEA !

Je soussigné(e) _____déclare mon enfant :

(Nom et prénom de la mère, du père ou du tuteur légal)

Nom de l'enfant	Cycle
	1

je l'autorise à se rendre :

	Accompagné(e)
Vers l'activité : ☐ Initiation à la musique ☐ LASEP ☐ Chorale	☐
Quel jour : ☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi	
Aller / Retour : à _____h jusqu'à _____h	

- ❑ durant toute l'année scolaire 2023/2024
- ❑ pendant la période du _____ au _____.

Date et signature : _____

à remettre facultativement au SEA

Annexe 4b : Autorisation parentale CYCLES 2-4 « Déplacements vers un Club »

Les enfants ont le droit de se déplacer seul, avec l'autorisation explicite et écrite des tuteurs légaux. Ces derniers déclarent leur enfant apte à se déplacer seul et assument l'entière responsabilité des déplacements.

La présente autorisation indiquant la période exacte des déplacements doit être remise par les tuteurs légaux au SEA au cas où les enfants ont le droit de quitter le SEA ou se rendre seul vers leur activité sportive ou musicale.

Remplir une fiche par trajet et à remettre obligatoirement au bureau du SEA !

Je soussigné(e) _____déclare mon enfant :

(Nom et prénom de la mère, du père ou du tuteur légal)

Nom de l'enfant	Cycle

je l'autorise à se rendre :

	Accompagné vers le Centre Culturel Eech	**Seule**	
		Hall sportif	Centre culturel Eech
Vers l'activité : ☐ Solfège ☐ Instrument _____ ☐ Chorale ☐ LASEP	☐	☐	☐
Quel jour : ☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi			
Aller / Retour : à _____h jusqu'à _____h			

et je déclare assumer toute responsabilité lors de ces trajets.

- ❑ durant toute l'année scolaire 2023/2024
- ❑ pendant la période du _____ au _____.

Date et signature : _____

à remettre obligatoirement au SEA

Annexe 10 : Autorisation pour la prise et/ou la publication d'images (photographies ou vidéos) (enfant mineur ayant moins de 13 ans)

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la prise et la diffusion de l'image (photographie et/ou vidéo) de votre enfant mineur dont l'identité est donnée ci-après, dans le cadre des activités du Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise auxquelles il/elle participe et pour les modes d'exploitation précisés ci-dessous.

Nom de l'enfant : _____

Prénom : _____

Service d'éducation et d'accueil : Leudelange

Dans le souci de devoir assurer la sécurité de votre enfant et d'accomplir nos obligations dans le cadre du contrôle de qualité, nous pouvons être amenés à prendre des photos/films de votre enfant (ex. "badge", porte-folio, poster pédagogique...). Il s'agit alors pour nous de pouvoir respecter le Règlement grand-ducal du 29 juillet 2017 portant établissement du cadre de référence national "Education non-formelle des enfants et des jeunes".

AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL

Je, soussigné(e) *(prénom, nom)*_____ ,

demeurant à *(adresse)* _____:

autorise par la présente le Service Maison Relais et Crèches de la **Croix-Rouge luxembourgeoise**, situé au 44, boulevard Joseph II, L-2014 Luxembourg *(cocher les cases)* :

1. **Autorisation et utilisation de prise d'image**
   - ☐ à photographier ou filmer mon enfant, dont l'identité est donnée ci-dessus, dans le cadre des activités internes (publication au sein du SEA) du Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise auxquelles il/elle participe.

Sans avoir coché le point 1, vous pouvez ignorer le point 2.

2. **Autorisation et utilisation d'image en dehors des activités quotidiennes du SEA**

à utiliser, publier et reproduire ces photographies, vidéos ou leurs adaptations, avec ou sans mention du nom de mon enfant, à des fins illustratives des activités du Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise pour (*cocher selon votre préférence*) :

- ☐ L'utilisation des photos et vidéos dans le cadre des *formations continues*
- ☐ Le journal "*Die Kunterbunte*", fait par et pour les enfants fréquentant les maisons relais/les crèches;

☐ La *diffusion de photographies et/ou de vidéos sur les supports suivants: site(s) Intranet de la Croix-Rouge luxembourgeoise* ; site(s) Internet de la Croix-Rouge luxembourgeoise; publications éditées et publiées par la Croix-Rouge luxembourgeoise telles que des rapports d'activités, newsletters, journaux, brochures, magazines, documents pédagogiques, etc. ; publications éditées et publiées par des tiers (journaux, magazines et autres médias imprimés ou électroniques).

☐ L'utilisation des images dans *l'application DIMMI*.

Cette autorisation, consentie à titre gratuit, est valable pour le monde entier. Le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre audiovisuelle/cet enregistrement qui restera sa propriété exclusive.

J'atteste avoir reçu une notice d'information relative au traitement de données personnelles sous forme d'images (photographies ou vidéos) captées par le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise (page 1/2), avoir lu et compris les informations précitées m'informant de mes droits par rapport à la prise et à la publication d'images concernant mon enfant dont l'identité est donnée ci-dessus, ainsi qu'au traitement associé de ses données personnelles.

Je reconnais être entièrement investi(e) de mes droits civils à l'égard du mineur désigné ci-dessus.

Fait à Luxembourg, le _____

_____

(Signature du/de la représentant/e légal/e de l'enfant)

à remettre facultativement au SEA

Annexe 11 : Explication pour l'application DIMMI

(En cas de nouvelle inscription)

Chers parents,

le SEA Leudelange aura le plaisir de vous proposer l'utilisation de l'application Dimmi, téléchargeable sur les supports utilisant iOS et Android.

À quoi l'application Dimmi sert ?

- Dimmi permettra de faciliter la communication entre les parents et le SEA.
- Vous aurez ainsi facilement et rapidement accès aux messages, formulaires, rappels d'inscriptions, programmes, menus et autres publications du SEA.
- Des photos ainsi que des petites présentations des activités de votre enfant y seront également régulièrement publiées.

Seuls le nom et le prénom de l'enfant ainsi que l'adresse email des parents/tuteur seront stockés par le fournisseur de l'application, la société EducDesign S.A.

Je vous invite dès à présent à consulter le site de l'application Dimmi sous www.dimmi.lu où vous trouverez de plus amples explications sur son fonctionnement ainsi que les dispositions en matière de protection des données.

L'utilisation de l'application n'est, bien entendu, pas obligatoire et seuls les parents qui nous remettront le talon ci-dessous se verront attribuer un QR-code leur permettant de se connecter à Dimmi.

Qui peut se connecter ?

- Veuillez noter qu'un QR-code est attribué à chaque enfant et que seuls les parents et tuteur de l'enfant sont autorisés à se connecter à l'application. Pour des raisons de sécurité, nous nous réservons le droit de bloquer l'accès à l'application en cas d'abus.

Rejoignez-nous nombreux !

Au plaisir de vous rencontrer sur Dimmi,

à remettre facultativement au SEA

Annexe 11a : Demande d'accès pour l'application DIMMI

(En cas de nouvelle inscription)

AUTORISATION DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Je, soussigné(e) (prénom, nom) _____

demeurant à (adresse) _____

souhaite avoir accès à l'application Dimmi et autorise par la présente le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise, situé au 44, boulevard Joseph II, L-2014 Luxembourg (cocher les cases) :

Cette autorisation, consentie à titre gratuit, est valable pour l'année scolaire 2023-2024

Le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre audiovisuelle/cet enregistrement qui restera sa propriété exclusive. **Veuillez cocher les cases suivantes svp.** :

- ☐ J'atteste avoir reçu une notice d'information relative au traitement de données personnelles sous forme d'images (photographies ou vidéos) captées par le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise (page 1/2), avoir lu et compris les informations précitées m'informant de mes droits par rapport à la prise et à la publication d'images concernant mon enfant dont l'identité est donnée ci-dessus, ainsi qu'au traitement associé de ses données personnelles.
- ☐ Je reconnais être entièrement investi(e) de mes droits civils à l'égard du mineur désigné ci-dessus.
- ☐ Je souhaite recevoir un code QR afin d'accéder à l'application Dimmi.

PRÉNOM ET NOM DE L'ENFANT	
GROUPE DE L'ENFANT O Précoce & Cycle 1 O Cycle 2-4.	
ADRESSE MAIL DE LA MERE (OU TUTEUR)	
ADRESSE MAIL DU PERE (OU TUTEUR)	

Fait à Leudelange, le _____ / _____ / 2023

Signature du/de la représentant/e légal/e de l'enfant : _____